


Le « JEFEKOI » de la déchèterie sur le territoire GPS&O

Qu'est-ce qui change ?	→ L'ensemble des déchèteries du territoire GPS&O sont accessibles quel que soit mon lieu de résidence
Où ça ?	→ Dans les 12 déchèteries réparties sur le territoire de GPS&O 
Quand ?	→ A partir du 3 mai prochain et jusqu'au 31 décembre 2021 (à titre expérimental)
Qui est concerné ?	→ Tous les habitants de la Communauté Urbaine, quel que soit leur lieu de résidence
J'apporte quels documents pour accéder ?	→ Ma carte d'accès à la déchèterie, si j'en possède une → Ma Carte Nationale d'Identité (CNI) + justificatif de domicile de moins de 3 mois
Quels sont les véhicules autorisés ?	→ moins de 3,5T et 1,90m : OUI
	→ plus de 3,5T : NON
	→ plus de 1,90m : NON
	→ véhicule avec benne basculante : NON

Quelle est la fréquence
des passages ?

→ illimitée

Que puis-je apporter ?



BOIS



MÉTAUX



PAPIERS / CARTONS



TEXTILES
CHAUSSURES



DÉBLAIS / GRAVATS



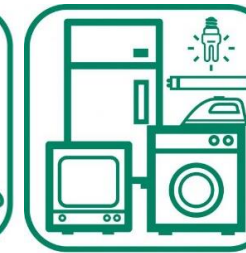
DÉCHETS VERTS



PNEUMATIQUES



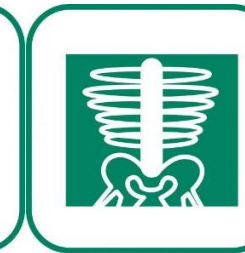
ENCOMBRANTS



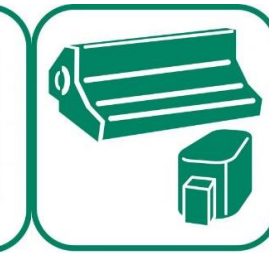
DEEE



VERRES



RADIOGRAPHIES



CARTOUCHES ENCRE



DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGES



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUES (DDS)



DÉCHETS
INDUSTRIELS
BANALS